

Un siècle au service de l'Artisanat

La Chambre des Métiers célèbre son centenaire

C'est avec un regard rétrospectif, mais aussi tourné vers l'avenir, que la Chambre des Métiers a fêté son 100e anniversaire le 7 mars 2024 à l'European Convention Center. Parmi les invités, se trouvaient d'importants représentants du monde politique, économique et social - dont S.A.R. le Grand-Duc Henri, le Premier ministre Luc Frieden ainsi que de nombreux ministres et députés. Le futurologue Max Thinius a présenté dans son exposé les possibilités de l'Artisanat à l'ère numérique.

Au début de la soirée, un film en motion design accueille les invités et montre l'évolution de la Chambre des Métiers au fil du temps – créant ainsi le fil rouge de la soirée. Ce fil sera repris tout au long de l'événement par la présentatrice Nathalie Reuter, et notamment dans le film principal intitulé « 100 Joer Chambre des Métiers – E Gespréich ». Sur le grand écran de la salle des fêtes, les spectateurs accompagnent le Directeur Général de la Chambre des Métiers, Tom Wirion, à travers des images et des dialogues de différentes personnalités, illustrant les moments clés de l'institution.

Le regard tourné vers arrière

Depuis 1945, l'institution porte le nom de Chambre des Métiers et depuis 1992, elle a établi son siège sur le Circuit de la Foire Internationale à Luxembourg-Kirchberg. La création d'une chambre professionnelle pour l'Artisanat en tant qu'institution de droit public et, en même temps, autonome était marquée par l'idée de donner une voix à l'Artisanat – dans les affaires politiques, sociales et économiques. Cette idée constitue un aspect central du film, où Jean-Claude Juncker qualifie par exemple la Chambre comme un élément crucial de la représentation professionnelle démocratique. Luc Frieden souligne l'importante contribution de l'institution au processus démocratique et au développement économique du pays. La Chambre des Artisans, comme elle s'appelait à l'origine, est créée en avril 1924 au Luxembourg, à une époque décrite par le président Tom Oberweis dans son discours d'ouverture comme une « période de stagnation relative ». Depuis lors, des décisions législatives importantes ont été prises en collaboration avec le monde politique, consolidant et développant la position de l'Artisanat. Aujourd'hui, comme le révèle le vice-président Paul Nathan dans le film, la Chambre s'engage activement à promouvoir et soutenir le développement et l'innovation dans l'Artisanat, à encourager la création et la transmission d'entreprises ainsi que la formation initiale et continue.

Le regard tourné vers l'avenir

A l'image de son bâtiment, constamment agrandi au fil des décennies, la Chambre des Métiers évolue également de façon permanente, poursuit son président. En mettant un accent sur la numérisation, l'innovation et la transition énergétique, elle a néanmoins toujours maintenu la conscience de la tradition de l'Artisanat. La Chambre représente désormais toutes les entreprises artisanales, du secteur alimentaire à des secteurs tels que la mode, la santé & l'hygiène, la mécanique, la construction, la communication, le multimédia, l'art et bien d'autres activités et services artisanaux. Pour conclure, le futurologue Max Thinius souligne l'importance passée, présente et future de l'Artisanat. Il présente le nouveau « modèle de vie dans le numérique » et la place « importante » qu'y occupe l'Artisanat. Car « l'avenir n'arrive pas, nous le façonnons » – conformément à la devise de la Chambre des Métiers « **Make. Shape. Create.** »

Nous vous invitons à visiter notre timeline afin de plonger dans l'histoire de la Chambre des Métiers <https://www.cdm.lu/100ans>

Annexe : Discours du Président de la Chambre des Métiers, Monsieur Tom Oberweis

Luxembourg, le 07.03.2024

Communiqué par la Chambre des Métiers

Hanna MEYER
Directrice Communication, Marketing et Relations publiques
2 Circuit de la Foire Internationale
BP 1604, L-1016 LUXEMBOURG
Tél.: +352 42 67 67 - 293
E-mail: presse@cdm.lu